

AVANCEE ACTEURS CULTURE  
INCLUSION AVENIR HANDICAP  
EMPLOI SANTE INTEGRATION  
AUTONOMIE MALADIES EXPERTISE  
PARTAGE CITE ACCESSIBILITE DEPENDANCE  
SOLIDARITE DIFFERENCE  
CITOYENNETE CHRONIQUE ECHANGE  
PROJETS PSYCHIQUE DECIDEURS



Conseil de l'Europe

### À LA UNE

## Inclusion des personnes handicapées : un enjeu européen !

Le handicap, léger ou lourd, touche 80 millions de personnes dans l'Union Européenne. Dans chaque pays membre, beaucoup de personnes sont confrontées à des discriminations, relatives d'un pays à un autre. L'UE œuvre depuis des années pour harmoniser et améliorer la situation des personnes en situation de handicap en mettant en place des législations et/ou stratégies sur l'égalité des chances. Longtemps entièrement dédiée aux personnes handicapées, la législation européenne tend depuis 1997, avec le traité d'Amsterdam, à s'orienter vers le refus de toutes les discriminations.

C'est dans une logique différente que Carmen Quintanilla, députée européenne espagnole, a présenté son rapport intitulé « Égalité et insertion des handicapés » devant l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Adopté à une très large majorité en janvier dernier, il constitue une étape décisive dans la mise en place d'une réelle politique européenne en faveur des personnes handicapées.

Lors d'une interview donnée au site GeoPolis édité par France Télévision Info, la députée a appelé les gouvernements à « inclure le handicap comme priorité dans leur politique à tous les niveaux et de manière transversale ».

Ce rapport évoque de nombreuses pistes pour la pleine inclusion des personnes handicapées sur lesquelles les pays membres doivent, selon elle, se concentrer. Elle affirme également sur [geopolis.francetvinfo.fr](http://geopolis.francetvinfo.fr) que l'emploi, la capacité juridique et la lutte contre la violence faite aux personnes handicapées sont les 3 chantiers fondamentaux qui permettront l'inclusion des personnes handicapées dans la société avant de préciser que les préconisations faites dans son rapport ne pourront être mises en œuvre qu'à partir de 2016.

Le fonds de dotation Handicap & Société par Intégrance a pour mission de susciter et de développer le dialogue entre les associations du handicap et l'ensemble des partenaires sociaux, économiques et politiques. Il se veut une référence en matière de réflexion et de propositions sur le handicap, la dépendance, l'autonomie, les ALD, etc. Sa réussite réside dans sa capacité à initier le débat sur des enjeux forts et à proposer des solutions concrètes, utiles et constructives.



## Édito

La loi du 11 février 2005 est une grande loi, porteuse d'une vision et d'un projet de société qui visent à ouvrir la Cité aux personnes en situation de handicap, tout en changeant les représentations et le regard posé sur le handicap lui-même.

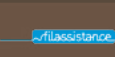
Même si encore beaucoup reste à accomplir, tel que l'accessibilité des bâtiments publics et des transports, l'accès à l'emploi, la scolarisation, les ressources, la gouvernance et la nécessité de conforter les Maisons Départementales des Personnes Handicapées dans leurs missions, il y a bien un « avant » et un « après » 2005 dans la manière de vouloir appréhender le handicap dans notre pays.

Seule une réelle et ambitieuse volonté permettra de bâtir ensemble une société pleinement inclusive pour tous.

Stéphane Bridel, Secrétaire Général



En partenariat avec



Responsables du fonds de dotation Handicap & Société :



Jean BARUCQ,  
Président



Thierry TALVA,  
Délégué G<sup>l</sup>



Stéphane BRIDEL,  
Secrétaire G<sup>l</sup>



François de Sars, Directeur Général Adjoint de l'Institut IPSOS – © FHS

## ACTUALITÉ

### Le MEDEF Rhône Alpes se mobilise pour l'emploi des personnes handicapées !

Le 10 décembre dernier, ont été présentés à Paris, les résultats d'une enquête IPSOS concernant l'emploi des personnes handicapées en France (cf article 7) dotant ainsi le Club Handicap & Société d'un observatoire à vocation barométrique dans le but d'alimenter la réflexion. Le Club a également souhaité réaliser un focus régional de ce baromètre, en partenariat avec le MEDEF lyonnais, afin de munir la région Rhône-Alpes d'un observatoire sur l'état des lieux de l'emploi des personnes handicapées. Les résultats de cette enquête seront présentés devant l'ensemble des acteurs du handicap, qu'ils soient associatifs, politiques ou économiques, lors d'une conférence de presse au 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 à Lyon.



L'école ESCO Wesford Auvergne

## ACTUALITÉ

### L'emploi des personnes handicapées : engagement d'une école clermontoise !

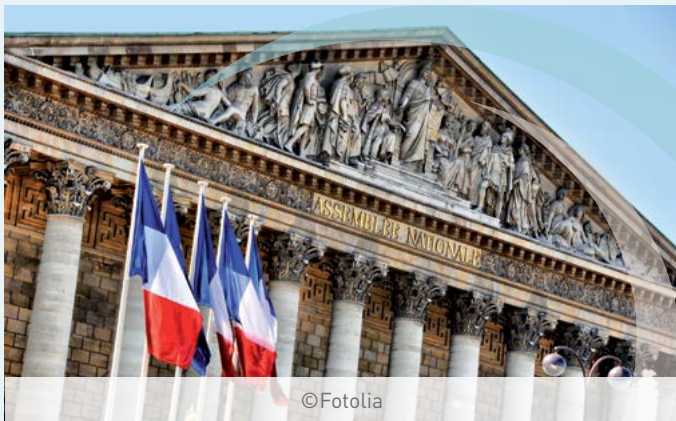
Suite à la conférence de présentation des résultats du baromètre IPSOS (cf article 7) organisée par le Club Handicap & Société le 10 décembre 2014, l'ESCO Wesford, École Supérieure de Commerce et de Management, a exprimé sa volonté de former ses étudiants au handicap et de sensibiliser aux questions relatives à l'emploi des personnes handicapées. Sensible à cette initiative, le fonds de dotation « Handicap & Société » a souhaité s'associer à cette démarche en co-organisant le 27 mai prochain dans les locaux de l'ESCO Wesford, une conférence sur l'emploi des personnes handicapées face à de futurs managers. Cette école, basée à Clermont-Ferrand (Auvergne), compte près de 200 étudiants en alternance répartis sur le territoire français.

## PROJET SOUTENU

### Cinéma et Handicap 2015

Le 7<sup>ème</sup> festival national du court métrage « Cinéma et Handicap » se tiendra du 26 au 28 mai 2015 à Lyon. Lancé en 2003, ce festival a pour vocation de sensibiliser le plus grand nombre sur le thème du handicap, à travers des courts métrages illustrant notamment les réalités et les représentations du handicap dans notre société. Ce sont près de 900 œuvres qui ont été sélectionnées depuis sa création, un moyen innovant de mettre en lumière les réalités que rencontrent les personnes handicapées. Le fonds de dotation « Handicap & Société » a décidé de soutenir cette édition 2015.





©Fotolia

## ACTUALITÉ

### Loi du 11 février 2005 : le constat 10 ans après !

À l'occasion des 10 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le Comité d'Entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés a dévoilé, le 10 février les résultats de l'enquête IFOP intitulée « Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la loi sur l'égalité des droits et des chances, quel est l'état de l'opinion ? ».

Cette loi, promulguée 30 ans après celle de 1975, visait à poursuivre et renforcer les efforts existants, mais aussi à promouvoir de nouveaux droits, en particulier la compensation du handicap, et à faciliter l'accompagnement des personnes handicapées. 10 ans après, le bilan est sévère quant à son application : délais supplémentaires de 3 à 9 ans, dysfonctionnements et disparités dans la mise en application de la compensation au handicap ou encore les délais d'instruction des Maisons Départementales des Personnes Handicapées trop longs, etc. Malgré une forte notoriété auprès de l'opinion publique (70% des personnes interrogées déclarent en avoir entendu parler), l'enquête révèle que seulement 50% des élus concèdent être informés de son contenu. Elle note également une légère évolution quant à l'intégration des personnes handicapées. Cependant, 80% des Français interrogés considèrent que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour le handicap. Cette enquête souligne le fossé qui sépare la perception qu'ont les personnes concernées et celle des pouvoirs publics, en total décalage avec les réalités constatées.

À la suite des résultats, le Comité d'Entente a demandé que soient mises en place plusieurs mesures telles qu'un volet handicap dans chaque loi ou encore une délégation interministérielle à l'accessibilité universelle etc, avant d'insister sur l'importance de l'implication de l'ensemble des acteurs pour améliorer la perception du handicap par le grand public et agir pour l'inclusion des personnes handicapées dans la société.



10 et 11 mars 2015

Salon Européen de l'Accessibilité et de la conception universelle URBACCESS (Porte de la Villette à Paris)

12 mars 2015

18<sup>ème</sup> Journée Nationale de l'Audition (National)

19 mars 2015

Forum Emploi & Handicap (Paris La Défense)

26 et 27 mars 2015

Salon Autonomic Sud (Toulouse)

7 au 12 avril 2015

Fest'Dif 2015-Festival de la différence et de la diversité (Villeurbanne)

8 avril 2015

Salon Professionnel des structures « Âge 3 » (Lyon)

15 au 23 mai 2015

Rêves de Gosse (Narbonne, Cazaux, Rochefort, Caen, Melun, Macon, Feurs-Chambeon, Aix-en-Provence, Pau)

26 au 28 mai 2015

7<sup>ème</sup> festival national du court métrage « Cinéma et Handicap » (Lyon)



- [handuo] CASTING pour la série d'Handéo diffusée en juin sur France 3 IDF.
- L'Aide pour la Complémentaire Santé encadrée à partir du 1er juillet 2015.



Arnaud Lenoir de l'AGEFIPH, Marion Sebih de CED France et Stéphane Bridel du Fonds Handicap & Société - © FHS

## ZOOM



### « Handicap et Entreprise » : une étude riche en enseignements

Le public était nombreux le mercredi 10 décembre 2014, à la Maison de la Chimie, pour assister à la conférence de présentation des premiers résultats du baromètre sur l'emploi des personnes handicapées.

C'est parce que le Club Handicap & société souhaite apporter des réponses concrètes et adaptées qu'il a décidé d'ouvrir une réflexion avec le monde de l'entreprise et les acteurs clés du secteur sur l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Avec le concours de l'Institut IPSOS, le Club Handicap & Société s'est doté d'un observatoire à vocation barométrique dans le but d'alimenter la réflexion sur l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les entreprises sont de plus en plus engagées dans une démarche d'intégration professionnelle de ces publics. Néanmoins, l'embauche des personnes handicapées reste un acte jugé difficile par 8 dirigeants sur 10. En 2012, le taux d'emploi direct n'atteint que 3,1 % dans le secteur privé et le nombre de demandeurs d'emploi est en constante augmentation. Identifier les freins et les obstacles relatifs à l'embauche de ces publics, développer des actions concrètes en faveur de la formation et du maintien dans l'emploi sont autant d'enjeux auxquels cette étude a souhaité apporter des éléments de réponse.

Martine Carrillon-Couvreur, députée de la Nièvre et présidente du CNCPPH, a d'ailleurs chaleureusement salué cette initiative lors des nombreux échanges avec le public, en rappelant que nous manquons de données dans le champ de l'emploi et du handicap. Les résultats de cette étude sont en effet riches en enseignements et ils permettront de nourrir les propositions et les initiatives futures.

**Pour obtenir les résultats du baromètre :  
[contact@fondshs.fr](mailto:contact@fondshs.fr)**



Les lauréats 2014 - © FHS

## ÉVÈNEMENT

### Le Prix Handi-Livres fête ses 10 ans !

Créé en 2005 par la Mutuelle Intégrance, le prix littéraire Handi-Livres, parrainé depuis sa création par Robert Hossein, a pour but d'encourager les auteurs et de mettre en lumière des personnes handicapées ou des ouvrages traitant du handicap. Il est l'occasion de réunir chaque année les personnes handicapées ainsi que tous les acteurs du handicap (associations, personnel du médico-social, personnalités du monde du handicap...). Depuis 3 ans, le fonds de dotation « Handicap & Société » est en charge de son organisation en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF).

À l'occasion des 10 ans du Prix Handi-Livres, une soirée événement sera organisée en fin d'année 2015 afin de marquer comme il se doit, cette décennie. Pour cette édition, un zoom sur les lauréats des années précédentes, des séances de dédicaces et des cadeaux etc, seront au rendez-vous donné par le fonds de dotation « Handicap & Société ». Autant de nouveautés en vue de souligner les 10 ans d'émotion et de surprises qui ont marqué le prix Handi-Livres.

**Pour obtenir un dossier de candidature ainsi que le règlement du prix 2015 : [contact@handilivres.fr](mailto:contact@handilivres.fr)**

## INSOLITE

### L'application « Be my eyes »

L'application danoise Be My Eyes (« Sois mes yeux » en français) propose de mettre en relation des personnes aveugles avec un réseau de bénévoles dans le monde entier, via un chat vidéo en direct, pour que ceux-ci leur « prêtent » leurs yeux dans des tâches quotidiennes pour lesquelles la vue est nécessaire. La start-up danoise a reçu le soutien de la Danish Blind Society, l'association nationale danoise de personnes aveugles.